



INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

51, rue d'Anjou - 75008 PARIS

Site internet : www.inao.gouv.fr

DECISION N° CNIGP/LR/STG 2009/03

La Directrice de l'INAO,

Vu le code rural et notamment ses articles L-642-17 à 21 et ses articles R 642-33 et R. 642-34,

Vu l'avis émis par le comité national des indications géographiques protégées, labels rouges et spécialités traditionnelles garanties de l'Institut national de l'origine et de la qualité lors de sa séance du 11 février 2009,

Décide :

L'Association de Promotion de la Choucroute Légume est reconnue en tant qu'organisme de défense et de gestion pour le label rouge LA 01/09 « Choucroute ».

Fait le, 26 MAI 2009

Marion ZALAY